# Ottawa

Pièce 630, L'édifice de la Bravoure Ottawa ON KIA 0A6 Tél. : 613-992-2940

Téléc.: 613-944-9376



Circonscription

#102—7388 Vedder Road Chilliwack, BC V2R 4E4

> Tél. : 604-847-9711 Téléc. : 604-847-9744

Le 14 octobre 2016

M. Francis Scarpaleggia Député, Lac-Saint-Louis Président, Comité spécial sur la réforme électorale Chambre des communes Ottawa (Ontario) KIA 0A6

Monsieur Scarpaleggia,

## Objet : Mémoire au Comité spécial sur la réforme électorale de la circonscription de Chilliwack-Hope

Depuis plusieurs mois, des députés fédéraux d'un bout à l'autre du Canada tiennent des consultations publiques dans leurs circonscriptions pour recueillir les éléments de mémoires locaux à l'intention du Comité spécial sur la réforme électorale. Veuillez avoir l'obligeance de considérer le présent mémoire comme émanant des consultations qui ont été tenues dans la circonscription de Chilliwack–Hope.

### 1) Méthodologie

Pour pouvoir recueillir les opinions d'une gamme aussi variée de mes commettants que possible, je me suis livré à diverses formes de consultations publiques de janvier à octobre 2016.

#### Voici la liste de ces consultations :

- Tenue d'une assemblée publique toutes les 4 à 8 semaines sur divers sujets, notamment la réforme électorale;
- Rencontre de mes commettants via les médias sociaux pour recueillir leurs opinions;
- Rencontres individuelles de commettants dans mon bureau pour écouter leurs idées et leurs préoccupations en ce qui concerne la réforme électorale;
- Réponse aux lettres adressées à moi par des commettants au sujet de la réforme électorale:
- Sondage par courriel auprès de tous les ménages de ma circonscription sur le sujet de la réforme électorale de même qu'une invitation à faire part de commentaires.

Dans chacune des consultations, il n'a été ménagé aucun effort pour conserver une attitude non partisane et inviter des rétroactions de toutes sortes. Je n'ai pas pris contact avec des défenseurs d'intérêts spéciaux ni n'ai invité de tels groupes à aucune des assemblées que j'ai tenues.

Le sondage que j'ai effectué a été envoyé à tous les ménages de ma circonscription par le service de courrier non adressé de Postes Canada dans la première semaine de septembre 2016. J'ai invité chaque ménage à répondre au plus tard le 30 septembre 2016 pour m'assurer que les résultats seraient compulsés à temps pour être communiqués à votre comité.

/mpmarkstrahl @markstrahl Courriel: Mark.Strahl@parl.gc.ca www.markstrahl.com Le sondage comportait la question suivante :

• « Avant de changer la manière dont nous élisons nos députés, est-ce que le gouvernement devrait tenir un référendum pour obtenir l'approbation des Canadiens? »

Le sondage contenait un feuillet qui faisait état des arguments pour et contre un référendum, avec des citations d'éditoriaux nationaux ainsi que des extraits de propos de la ministre libérale des Institutions démocratiques, Maryam Monsef.

# 2.) Résultats des consultations

La méthode de consultation que j'ai utilisée a donné lieu au nombre le plus élevé de réponses possible. Les résultats sont les suivants :

Nombre total de répondants	1 480	100 %
Pour un référendum	1 319	89 %
Contre un référendum	130	9 %
Indécis	31	2 %

Tableau 1 – Résultats du sondage

Les résultats comptabilisés du sondage proviennent exclusivement de personnes ayant répondu en indiquant leurs nom et adresse. Les répondants devaient avoir une adresse dans ma circonscription pour que leur réponse soit comptabilisée; ils devaient également être des citoyens canadiens ayant l'âge minimal pour voter.

Outre les réponses au sondage, j'ai reçu environ une douzaine de lettres sur la question de la réforme électorale, mais aucun consensus ne se dégageait de celles-ci sur quels changements électoraux, le cas échéant, seraient souhaitables. Les contributions qui m'ont été adressées allaient des commettants qui proposaient de maintenir le système majoritaire uninominal à un tour à quatre lettres types d'autres commettants qui me demandaient d'examiner le mémoire du Mouvement pour la représentation équitable au Canada.

Je trouve très encourageant qu'un grand nombre de commettants aient répondu au sondage. Pour recueillir une quantité équivalente de rétroaction à une assemblée publique, il aurait fallu tenir une vingtaine de ces assemblées et qu'au moins 75 personnes viennent à chacune d'elles.

Le recours à un sondage a également été bénéfique parce qu'il a restreint les répondants admissibles vivant dans ma circonscription aux citoyens canadiens possédant l'âge minimal pour voter. Dans une assemblée publique, les répondants ne sont pas tenus de vivre dans la circonscription d'un député et aucune distinction n'est faite entre les particuliers et les représentants de groupes partisans ou de groupes de défense d'intérêts particuliers. Dans le sondage, je n'ai pas compté les mémoires de tierces parties vu que seuls les particuliers étaient invités à répondre.

# 3.) Conclusion

Les résultats du sondage parlent d'eux-mêmes. Quatre-vingt-neuf pour cent est une majorité stupéfiante pour la tenue d'un référendum. De toute évidence, à la lumière des réponses de mes commettants, je ne peux soutenir une réforme électorale sans la tenue d'un référendum national et, au nom de mes commettants, je vais parler haut et fort en faveur de la tenue d'un tel référendum.

Je demande instamment au gouvernement et au Comité spécial sur la réforme électorale de respecter la volonté de mes commettants et je recommande qu'ils laissent aux Canadiens le dernier mot au sujet de l'avenir de leur système électoral en ordonnant la tenue d'un référendum national.

Cordialement,

Mark Strahl, député Chilliwack-Hope